

Ligne d'action 4.1 - Promouvoir la gouvernance multi-niveaux et la gestion par projet

Objectif général

Travailler en visant la promotion de l'efficacité politique, de la cohérence des politiques et des synergies budgétaires entre tous les niveaux de gouvernance, ainsi qu'établir des réseaux entre nos organes politiques et nos administrations publiques, du niveau local au niveau européen et vice versa, en renforçant en même temps la coopération transnationale



Action 4.1.1 Promouvoir un Forum interinstitutionnel de l'Eurorégion

Il est envisagé de créer un Forum institutionnel permanent, qui serve de pivot et de lieu de rencontre pour les différentes institutions présentes dans le monde de la coopération transfrontalière, ainsi que pour disposer d'une « photo » périodique précise du scénario de la coopération. Cet exercice périodique, en principe à caractère annuel, conduit par le GECT, permettra de doter la coopération de la cohérence et de l'efficacité nécessaire pour atteindre les objectifs fixés.

Action 4.1.2 Focus groups/groupes de travail thématiques comme instrument de coordination et de promotion de projets de coopération

Pour assurer un travail soutenu de coordination et de promotion de projets de coopération, le GECT mettra en place et dynamisera une série de Focus groups ou groupes de travail thématiques, qui se chargeront, avec un caractère permanent, de la mise en réseau des acteurs pertinents dans les divers domaines de travail ayant été qualifiés de stratégiques dans ce Plan.

Action 4.1.3 Groupes opérationnels ad-hoc pour la gestion de projets concrets

Les débats et le travail des Focus Group thématiques feront naître des possibilités de mise en œuvre de projets concrets. Il est proposé d'habiliter des groupes opérationnels pour la définition plus détaillée, le lancement et la gestion de ces projets.

Ligne d'action 4.2 - Élargir la visibilité et le positionnement de l'Eurorégion

Objectif général

Mettre en œuvre des activités de communication et continuer à travailler à la présence du GECT au sein des réseaux et des institutions considérés d'intérêt local, provincial, régional, national et européen.

Action 4.2.1 Renforcer le positionnement de l'Eurorégion dans le contexte européen

Action 4.2.2 Mise en place d'actions de communication et de diffusion de l'Eurorégion et du GECT : Forum annuel

